

Villers-lès-Nancy, le 28 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveau : un guichet commun pour les travailleurs indépendants

En septembre 2020, après plusieurs mois de travaux, le site de Villers-lès-Nancy (Urssaf Lorraine) a ouvert dans un espace entièrement rénové un guichet commun des travailleurs indépendants (artisans, commerçants, professions libérales et micro-entrepreneurs)* associant accueil physique et e-services.

Le principe de ce nouveau dispositif : un accompagnement attentionné pour apporter des réponses aux questions que se posent les indépendants sur leur protection sociale (réponse coordonnée de premier niveau couvrant l'assurance retraite, la maladie et les prestations familiales), leurs cotisations (réponse complète) et les droits relatifs à l'indemnité chômage et la fiscalité (information générale). Il prend tout son sens dans le cadre de la politique de soutien aux entreprises affectées par la crise sanitaire.

L'Urssaf Lorraine en association avec les partenaires du guichet - Carsat Nord-Est, Cnam de Meurthe-et-Moselle, DDFIP de Meurthe-et-Moselle, Direction régionale de Pôle emploi Grand Est, Caf de Meurthe-et-Moselle - ont initié une démarche collaborative pour former le personnel en charge de l'accueil, afin qu'il soit en mesure d'offrir aux visiteurs un service complet en un lieu unique destiné :

- à la réponse aux questions générale des indépendants sur leur protection sociale,

- à l'accompagnement des démarches et la prise en main des services dématérialisés,
- au partage de l'information entre les partenaires,
- à l'accueil sur rendez-vous personnalisé avec un conseiller Urssaf et Carsat** ou la prise de rendez-vous vers un autre organisme partenaire, pour les questions appelant un examen approfondi de la situation.

A l'entrée du site, l'espace « Démarches en ligne » permet d'accéder en libre consultation à un portail réunissant les sites de l'Urssaf et des partenaires du guichet (*édition d'attestations, déclaration de changement de situation, demande de prestation, prise de rendez-vous...*).

En complément, une offre d'accompagnement collectif, en cours de déploiement, vient enrichir le dispositif d'accueil. Il s'agit de sessions coanimées avec les partenaires autour de thématiques liées au parcours d'activité (*ex : création d'entreprise, départ à la retraite...*).

(*) : les professionnels de santé et les auxiliaires médicaux sont hors champs, ils sont gérés par des centres de traitement spécifiques et un accueil téléphonique dédié.

(**) : dans le cadre du guichet unique la Carsat Nord-Est assure le lundi après-midi sur rendez-vous uniquement, une permanence pour la préparation de la retraite ou répondre à une situation particulière.

Contact presse
odile.taillard@urssaf.fr
Tél : 03.87.56.50.37



Meurthe-et-Moselle





En pratique

Accueil physique

- sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
- sur rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h à 16h
- Permanence retraite Carsat Nord-Est : sur rendez-vous les lundis après-midi

Accueil téléphonique

- du lundi au vendredi de 9h à 17h : **36 98** (service gratuit + prix d'appel)

Démarches en ligne, gestion du compte, prise de rendez-vous pour l'Urssaf

Artisans, commerçants
Professions libérales ➤ www.urssaf.fr

Auto-entrepreneurs ➤ www.autoentrepreneur.urssaf.fr

Urssaf Lorraine

Accueil des indépendants :
Site de Villers-les-Nancy
230 avenue André Malraux
54600 Villers-lès-Nancy

 @urssaf_Lorraine
 Urssaf Lorraine
 L'actu des Urssaf